



Annexe du Conseil Général, 12 rue Audouin-Dubreuil
17400 Saint Jean d'Angély, Tel : 05 46 26 29 66
Fax : 05 46 26 29 70 - symboutonne@wanadoo.fr

Secrétariat UNIMA - 89 Boulevard André Sautel
17026 La Rochelle Cedex, Tel : 05 46 34 34 10
Fax : 05 46 34 61 63 - unima@wanadoo.fr

SYMBO

Rapport d'activité 2006 **Commission Locale de l'Eau du SAGE Boutonne**

Le SAGE de la Boutonne a été approuvé par arrêté préfectoral le 9 décembre 2005. L'année 2006 a donc marqué le début de la phase de mise en œuvre du SAGE. Cette phase commence par l'élaboration du tableau de bord qui permettra d'effectuer un suivi régulier de la mise en œuvre des mesures sur le terrain. Par ailleurs, la CLE est chargée de promouvoir la politique de l'eau du bassin de la Boutonne. Pour cela, elle est représentée dans la plupart des réunions des partenaires institutionnels et locaux.

Elaboration du tableau de bord

La première étape de la mise en œuvre du SAGE est l'élaboration du tableau de bord du SAGE. Pour ce faire, le SYMBO, structure porteuse du SAGE, a recruté une chargée de mission (Manuella BROUSSEY) en avril 2006.

Dans un premier temps, des échanges avec d'autres SAGE dont les tableaux de bord sont opérationnels ont été organisés afin de bénéficier de plusieurs retours d'expérience (notamment rencontre des acteurs du SAGE Nappes profondes à Bordeaux, échanges avec l'animateur du SAGE de la Baie de Bourgneuf sur le bassin Loire Bretagne).

Suite à ces rencontres, une méthodologie a été définie pour l'élaboration du tableau de bord du SAGE de la Boutonne. Des comptes-rendus réguliers sont formulés à chaque réunion de CLE plénière et de bureau de la CLE sur l'avancement des travaux.

Différentes étapes de l'élaboration du tableau de bord :

- définir les principaux thèmes du tableau de bord
- choisir des indicateurs et des variables pertinents et représentatifs des actions menées sur le terrain
- définir des producteurs de données pour chaque variable
- définir un état 0 et des objectifs à différents termes pour les variables
- mettre en place le flux de données
- mettre en forme le tableau de bord
- actualiser les données chaque année.

Méthodologie :

Pour aboutir à un travail émanant directement des acteurs locaux, il a été décidé de créer des commissions thématiques et des groupes de travail qui s'attacheraient chacun à des thèmes différents. Ainsi, les membres de la CLE et les partenaires qui le souhaitaient se sont séparés en 4 commissions thématiques et 2 groupes de travail :

- commission gestion quantitative de la ressource
- commission gestion qualitative de la ressource
- commission gestion des milieux et de la pêche
- commission tourisme et loisirs
- groupe de travail communication (en charge de mettre en place un plan de communication)

- groupe de travail tableau de bord (en charge de collecter l'ensemble des avis des commissions thématiques et de mettre en forme concrètement le tableau de bord).

Les commissions thématiques et le groupe de travail tableau de bord se sont réunis en novembre 2006. Les travaux menés ont permis d'aboutir à la proposition d'une liste d'indicateurs et de variables. Cette proposition a été soumise à la CLE lors de la réunion plénière du 23 janvier 2007. La liste d'indicateurs ayant été approuvée à cette occasion, l'étape suivante de l'élaboration du tableau de bord peut débuter. Ainsi, pour chaque variable, un producteur de données va être choisi et une valeur initiale ainsi que des valeurs à atteindre seront fixées.

Organisation des réunions de la CLE

En 2006, la Commission Locale de l'eau s'est réunie à 2 reprises en séance plénière. Le bureau s'est réuni également 2 fois cette année. Les 4 commissions thématiques créées pour élaborer le tableau de bord du SAGE et le groupe de travail « tableau de bord » se sont chacun regroupés une fois en 2006.

Un bureau de la CLE et une séance plénière ont été organisés les 19 et 23 janvier 2007.

Actions de communication

La communication autour du SAGE est un aspect très important du travail de la CLE pour faire connaître les initiatives locales. Différentes actions ont été menées en 2006 qui devront être largement poursuivies en 2007.

- *A destination des membres de la CLE et des partenaires*: suite à l'approbation du SAGE, les services de l'Etat ont reproduit le document pour les communes. Les membres de la CLE et les partenaires habituels n'ayant pas été destinataires de cette dernière version du SAGE, sa reproduction et sa distribution ont été réalisées en mai 2006.
- *A destination du public*: à l'occasion de la journée du patrimoine de pays du 18 juin 2006, une visite a été organisée à l'ancienne minoterie Etournaud à St Julien de l'Escap. Cette journée a permis d'exposer au public les travaux réalisés par les différentes structures intervenant sur la Boutonne (SMBB en Deux-Sèvres, SIBA sur la Boutonne moyenne, et conseil général de Charente-Maritime sur la Boutonne aval). Des panneaux d'exposition retraçant les principales étapes de l'élaboration du SAGE et les grands enjeux du bassin étaient également présentés. Pour compléter les panneaux d'exposition, la projection d'un diaporama a permis au public d'appréhender plus concrètement les enjeux liés à la gestion de l'eau. Lors de cette journée, plus de 300 visiteurs se sont succédés à la minoterie et ont ainsi pu découvrir les actions menées sur le terrain.
- *A destination des acteurs locaux*: différentes interventions expliquant la démarche du SAGE et présentant le bilan de l'avancement des opérations ont été faites au cours de plusieurs réunions (assemblée générale du SMBB, du SIBA, réunion d'information sur le SAGE Charente à l'Institution du fleuve Charente).
- *A destination des étudiants*: dans le cadre de stages ou de projets scolaires, des étudiants de différentes filières se sont intéressés au travail de concertation mené sur le bassin de la Boutonne. La démarche entreprise dans le cadre du SAGE leur a été expliquée à plusieurs reprises.
- *« Sortie terrain »*: de nombreux membres de la CLE ont participé à une sortie sur le terrain organisée par le SIBA en décembre. Cette rencontre a permis de faire le point sur les principaux enjeux liés à l'eau sur le bassin en 2006 et de sensibiliser l'ensemble des participants aux problématiques majeures du terrain.

- *Articles de presse* : des articles de presse sont parus dans les journaux locaux pour retracer les grandes étapes du SAGE et expliquer le rôle des différents acteurs sur le terrain. Des synthèses de réunion de CLE plénière ont également été publiées.
- *Site Internet* : dans un premier temps, une simple page web a été réalisée dans le but de mettre à disposition des membres de la CLE et des partenaires les comptes-rendus des réunions et les documents de travail. Dans un second temps, il est prévu de créer un site Internet à destination du public pour expliquer la démarche du SAGE et à destination des professionnels sous la forme d'une base de données sur la Boutonne (travail à mener en 2007).

Suivi des dossiers

Le suivi des dossiers liés à la gestion de l'eau sur le bassin est également une mission importante pour la CLE.

- *Veille réglementaire, tenue d'une revue de presse*. Tout d'abord, la chargée de mission tient à jour une revue de presse en collectant l'ensemble des articles de la presse locale relatant des actions menées en relation directe ou indirecte avec le SAGE. D'autre part, une veille réglementaire est assurée pour connaître les changements de réglementation (notamment suivi des débats et de l'avancement du projet de loi sur l'eau en 2006).
- *Le PGRI (Programme de Gestion de la Rareté de l'Eau)*. Ce plan a été présenté en 2006 par le MEDD. Le bassin de la Boutonne a été désigné comme un des 10 bassins expérimentaux pour mettre en place le PGRI. La DISE de Charente-Maritime a présenté à la CLE les principales modalités d'application de ce programme et il a été proposé lors d'un observatoire de l'eau en Préfecture de Charente-Maritime que la CLE porte elle-même sa mise en œuvre, en parallèle du SAGE. Aucune modalité précise n'a été définie à l'heure actuelle donc ce dossier devra être à nouveau étudié en 2007.
- *L'étiage*. La participation aux cellules de vigilance à la Préfecture permet de connaître la situation hydrologique du bassin régulièrement en période critique. Par ailleurs, les débits mesurés au Moulin de Châtre sont envoyés par la DIREN afin d'effectuer un suivi au jour le jour des débits de la Boutonne (à définir plus précisément en 2007).
- *Les réserves de substitution*. Des projets de réserves de substitutions ont été montés par les irrigants des deux départements. Le dossier des Deux-Sèvres est plus avancé et la CLE a rendu un avis sur sa compatibilité avec le SAGE lors de sa séance plénière du 23 janvier 2007. Le dossier a été suivi régulièrement et a été présenté plusieurs fois lors des réunions de la CLE. Il a été proposé que la commission thématique « gestion quantitative de la ressource » créée dans le cadre de l'élaboration du tableau de bord du SAGE soit le comité consultatif local de ce projet de réserves de substitution en Deux-Sèvres.
- *Les dossiers de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau*. Depuis la parution du décret du 26 juillet 2006 relatif à ce sujet, les CLE sont invitées à donner un avis sur tous les dossiers de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau lorsqu'ils sont situés sur le territoire du SAGE. Par ailleurs, la DISE de Charente-Maritime fait parvenir pour information les dossiers soumis à déclaration au titre de cette même loi.
- *L'étude sur l'historique des assecs de la Boutonne*. Cette étude était en projet depuis de nombreux mois. Un cahier des charges précis a été établi en collaboration avec un comité de pilotage (conseils généraux, agence de l'eau, DISE). La procédure de recrutement a abouti à l'embauche d'une chargée d'étude. Sa mission débute en janvier 2007 et durera 6 mois. La CLE sera largement informée des avancées de l'étude et en validera les différentes étapes.
- *L'aménagement foncier de la vallée de la Boutonne et de la Nie*. Un projet de réaménagement foncier de la vallée de la Boutonne et de la Nie est en cours. Ce projet est porté par le conseil général de Charente-Maritime. Pour information, la CLE a été associée à la démarche.

Participation aux réunions des partenaires

- *Commission mixte Boutonne aval.* La mesure 3.24 du SAGE prévoit la constitution d'une commission mixte Boutonne aval dont les travaux devraient aboutir à l'élaboration d'un protocole de gestion des vannes à la fois sur la Boutonne et sur les marais. Cette commission s'est réunie 2 fois en 2006.
- *Commission territoriale Charente.* L'application de la Directive Cadre européenne sur l'eau s'impose à tous les acteurs de la gestion de l'eau. A titre d'information, la CLE a pu être représentée à certaines réunions de la commission territoriale Charente organisées par l'Agence de l'eau Adour Garonne. Ces réunions ont pour but d'élaborer un programme de mesures qui servira de base pour les discussions sur le futur SDAGE Adour Garonne. Il est à noter que les travaux engagés dans le cadre du SAGE de la Boutonne doivent être menés en étroite relation avec ceux de la commission territoriale puisque les documents du SAGE doivent être compatibles avec le futur SDAGE Adour Garonne.
- *Préfectures, MISE, DISE, DDAF.* La CLE est représentée aux différentes réunions organisées en Préfecture ou en DDAF. En 2006, la participation aux cellules de vigilance eau de la Préfecture de Charente-Maritime a permis de suivre régulièrement l'évolution de l'étiage sur le département et en particulier sur le bassin de la Boutonne. Les réunions en DDAF ont été l'occasion d'appréhender la mise en œuvre de programmes nationaux (et européens) à l'échelle locale (révision des zones vulnérables, définition de zones prioritaires dans le cadre de l'écoconditionnalité des aides PAC...)
- *Institution du fleuve Charente.* Outre le suivi de l'émergence du SAGE Charente, les réunions de l'Institution du fleuve Charente permettent de suivre les actions menées à l'échelle de tout le bassin Charente, et notamment la mise en place du plan de gestion des étiages.
- *SIBA, SMBB.* Les réunions des deux syndicats de rivière sont l'occasion de connaître les programmes de travaux menés sur le terrain par les équipes d'entretien et les techniciens de rivière. Ces nombreux échanges permettent d'acquérir une bonne connaissance des interventions menées dans le cadre du SAGE sur l'ensemble du territoire.
- *Réunions diverses.* Outre ces réunions techniques, des représentants de la CLE ont participé à différentes rencontres, notamment à un forum régional sur l'eau organisé en Deux-Sèvres. Des contacts avec certains acteurs comme l'ONF ont par ailleurs permis d'échanger sur des projets d'aménagement de territoire à venir.

La participation de représentants de la CLE à ces réunions permet d'entretenir les relations avec l'ensemble des partenaires. Elles sont l'occasion d'acquérir de nombreuses informations sur les diverses actions menées sur le terrain en lien direct ou non avec le SAGE. Enfin, la présence sur le terrain des membres de la CLE rappelle l'importance de la mise en œuvre du SAGE.

En janvier 2007, la première étape de l'élaboration du tableau de bord a été validée. Les travaux à venir devraient permettre d'aboutir à un tableau de bord opérationnel pour la fin de l'année. Dans le même temps, les actions de communication et de sensibilisation du public et des différents partenaires devront être renouvelées et élargies.

La concertation devra rester le principal moteur du SAGE de la Boutonne.

Le Président de la CLE

Bernard ROCHET

Le Président du SYMBO

Frédéric EMARD